



CC Rahin et Cherimont (Siren : 247000821)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ronchamp
Arrondissement	Lure
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/2002
Date d'effet	20/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Monsieur René GROSJEAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	20 rue Paul Strauss
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70250 Ronchamp
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 139
-----------------------------	--------

Densité moyenne 77,88

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Belverne (217000645)	131
70	Champagney (217001205)	3 826
70	Clairegoutte (217001577)	425
70	Echavanne (217002054)	203
70	Frahier-et-Chatebier (217002484)	1 260
70	Frédéric-Fontaine (217002542)	265
70	Plancher-Bas (217004134)	1 954
70	Plancher-les-Mines (217004142)	1 104
70	Ronchamp (217004514)	2 971

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif B - <i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> c) <i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</i> * Mise en place et suivi d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés B - <i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> c) <i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</i> * Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés B - <i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> c) <i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</i> * Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés
- Autres actions environnementales B - <i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> c) <i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</i> * Résorption et réhabilitation des décharges municipales (à l'exception des décharges industrielles) répertoriées par l'ADEME : - décharges de catégorie B : CHAMPAGNEY, CLAIREGOUTTE, FRAHIER-ET-CHATEBIER, PLANCHER-BAS et RONCHAMP - décharges de catégorie C : BELVERNE, FREDERIC-FONTAINE et PLANCHER-LES-MINES - décharges de catégorie D : CLAIREGOUTTE * Mise en place d'actions d'information et de sensibilisation en faveur des sites naturels sensibles du territoire intercommunal (réserve des Ballons comtois, NATURA 2000, ZNIEFF) en partenariat avec les organismes gestionnaires de ces sites
Sanitaires et social
- Action sociale B - <i>COMPETENCES OPTIONNELLES</i> a) <i>POLITIQUE DU LOGEMENT</i> * Etude des besoins, construction et gestion d'habitats seniors * Mise en place et suivi d'un observatoire de l'habitat e) <i>ACTION SOCIALE</i> * Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion : - actions d'insertion par l'économie : adhésion à la mission locale espace jeunes des secteurs de Lure - Luxeuil-les-Bains - prise en charge du point emploi formation - point information jeunesse du territoire communautaire - adhésion à la charte Net public dans le cadre de la gestion des cybercentres - mise en place de chantiers d'insertion par le biais de conventions avec les organismes compétents, dans le cadre de chantiers sous maîtrise d'ouvrage intercommunale

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES* b) *DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE* * Aménagement, gestion, entretien, commercialisation et extension de zones d'activités industrielles, tertiaires, commerciales, artisanales et touristiques déclarées d'intérêt communautaire, soit le pôle de développement économique des Champs May à Champagny et les zones d'activités économiques et touristiques créées à partir du 18 mai 2006 * Aménagement, entretien et gestion des pépinières d'entreprises, ateliers et usines relais créés à partir du 18 mai 2006 * Mise en place et suivi d'un observatoire du commerce et de l'industrie * Mise en place et suivi d'un observatoire de la fiscalité

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES* b) *DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE* * Actions de promotion du tissu économique local * Soutien au commerce et à l'artisanat sur le territoire communautaire par le biais d'opérations collectives de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services (OCMACS) * Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : octroi d'aides directes et indirectes, garanties d'emprunts (conformément à la législation en vigueur) pour favoriser le maintien et le développement de l'emploi sur le secteur de la communauté * Actions en faveur de la filière bois-énergie : création et gestion d'aires de stockage et de valorisation de produits du bois * Aides à la création et au développement de nouvelles activités ou de nouveaux équipements touristiques créés à partir du 18 mai 2006 * Aides à la création et au développement de l'hébergement et des circuits touristiques existants ou à créer à partir du 18 mai 2006

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

B - *COMPETENCES OPTIONNELLES* d) *EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE* * Construction, aménagement, entretien et gestion de tout nouvel équipement culturel et/ou sportif d'une capacité d'accueil du public minimale de 300 personnes à compter du 18 mai 2006 * Etude et réalisation de circuits de randonnée reliant les communes membres et établissant des jonctions avec les communes non-membres * Création, aménagement et gestion d'un bassin d'apprentissage de la natation

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

B - *COMPETENCES OPTIONNELLES* d) *EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE* * Construction, aménagement, entretien et gestion de tout nouvel équipement culturel et/ou sportif d'une capacité d'accueil du public minimale de 300 personnes à compter du 18 mai 2006 * Etude et réalisation de circuits de randonnée reliant les communes membres et établissant des jonctions avec les communes non-membres * Création, aménagement et gestion d'un bassin d'apprentissage de la natation

- Activités péri-scolaires

C - *COMPETENCES FACULTATIVES* b) *MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET ANIMATIONS A DESTINATION DES FAMILLES ET DES JEUNES* * Dans un souci d'équité territoriale et sociale et en réponse aux besoins des familles en termes d'accueil, de loisirs, de vacances des enfants et des jeunes, est considérée comme d'intérêt communautaire à compter du 1er janvier 2007, la continuité des outils partenariaux (contrats enfance et temps libre) signés avec la CAF, à savoir : - le relais assistantes maternelles - les pôles d'accueil péri et extra scolaires - la mise en place de centres de loisirs sans hébergement (CLSH) pendant les vacances scolaires - les animations en direction des adolescents - la prise en charge des coûts de restauration et de transport liés à l'exercice de ces compétences L'exercice de ces compétences pourra s'effectuer par le biais de conventions signées avec différents organismes gérant ces services. * Mise en place de chantiers de jeunes volontaires sur le territoire communautaire * Création et gestion d'une maison de la jeunesse

- Activités culturelles ou socioculturelles

B - *COMPETENCES OPTIONNELLES* d) *EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE* * Animations culturelles avec pour objectif général la création d'une dynamique culturelle sur le territoire communautaire : - prise en charge, pour l'année scolaire, d'un spectacle par enfant de la maternelle ou de l'élémentaire dans le cadre de la convention "côté cour" avec la FOL 70, et de la participation au week-end annuel de la fête de la science - prise en charge du transport, sur ou en-dehors du territoire communautaire, des enfants de maternelle et élémentaire pour ces spectacles et animations, suite à proposition à l'ensemble des écoles de la CC - aide

financière, technique et logistique à la programmation et à l'animation des évènements culturels ou sportifs suivants : ζ musicales de Clairegoutte et du Rahin-Chérimont au bénéfice de l'association de sauvegarde et de promotion du patrimoine de Clairegoutte ζ course des trois ballons au bénéfice de l'association "animons les trois ballons" ζ animations relatives à la mise en place de la route des abolitions, aux journées départementales handisport ζ organisation de manifestations liées à des évènements de rayonnement régional ou national se déroulant sur le territoire de la CC

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES a) AMENAGEMENT DE L'espace * Elaboration, suivi et révision d'un SCOT ou schéma de secteur intéressant le territoire communautaire*

- Schéma de secteur

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES a) AMENAGEMENT DE L'ESPACE * Elaboration, suivi et révision d'un SCOT ou schéma de secteur intéressant le territoire communautaire*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES a) AMENAGEMENT DE L'ESPACE * Acquisitions foncières et immobilières, réalisation et gestion des ZAC (zones aménagement concerté) sur les ZAE (zones d'activité économique) déclarées d'intérêt communautaire*

- Constitution de réserves foncières

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES a) AMENAGEMENT DE L'ESPACE * Acquisitions foncières et immobilières..... B - COMPETENCES OPTIONNELLES a) POLITIQUE DU LOGEMENT * Développement d'une politique de réserves foncières en vue de l'implantation d'habitats seniors*

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES a) AMENAGEMENT DE L'ESPACE * Elaboration, suivi et révision d'un SCOT ou schéma de secteur intéressant le territoire communautaire * Etude et mise en place d'un plan de paysage à l'échelle communautaire * Réalisation et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage * Acquisitions foncières et immobilières, réalisation et gestion des ZAC sur les ZAE déclarées d'intérêt communautaire*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

B - *COMPETENCES OPTIONNELLES b) VOIRIE * Aménagement et entretien des voies de desserte des zones d'activités économiques (ZAE) reconnues d'intérêt communautaire * Aménagement et entretien des voies de desserte de l'aire d'accueil des gens du voyage * Aménagement et entretien des chemins de randonnée autres que ceux inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) * Aménagement et entretien des pistes cyclables autres que celles inscrites au plan départemental des itinéraires cyclables * Aménagement et entretien des sentiers équestres*

Développement touristique

- Tourisme

A - *COMPETENCES OBLIGATOIRES b) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE * Aide à la création et au développement de nouvelles activités ou de nouveaux équipements touristiques créés à partir du 18 mai 2006 * Aide à la création et au développement de l'hébergement et des circuits touristiques existants ou à créer à partir du 18 mai 2006 B - COMPETENCES OPTIONNELLES b) VOIRIE * Aménagement et entretien des sentiers équestres f) TOURISME * Gestion d'un office de tourisme intercommunal ayant pour missions l'accueil et l'information des touristes, l'animation et la promotion touristiques du territoire communautaire en cohérence avec les politiques touristiques de la région Franche-Comté, du département de la Haute-Saône et du Pays des Vosges Saônoises * Participation financière au fonctionnement de l'office de tourisme intercommunal par le biais d'une convention d'objectifs triennale * Aide aux initiatives privées et publiques en matière d'hébergement touristique * Gestion de la signalétique touristique et de celle des entrées du territoire de la CC en cohérence avec les politiques territoriales existantes * Maîtrise d'ouvrage des actions de réhabilitation des bâtis forestiers dans le cadre de la mise en place du projet "Retrouvance" géré par l'ONF*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat <i>B - COMPETENCES OPTIONNELLES a) POLITIQUE DU LOGEMENT * Programme local de l'habitat (PLH) * Etudes et financement des OPAH sur tout ou partie du territoire communautaire * Etude des besoins, construction et gestion d'habitats seniors * Développement d'une politique de réserves foncières en vue de l'implantation d'habitats seniors * Mise en place et suivi d'un observatoire de l'habitat</i>
- Politique du logement social <i>B - COMPETENCES OPTIONNELLES a) POLITIQUE DU LOGEMENT * Etudes des besoins, construction et gestion d'habitats seniors * Développement d'une politique de réserves foncières en vue de l'implantation d'habitats seniors</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>B - COMPETENCES OPTIONNELLES a) POLITIQUE DU LOGEMENT * Etudes et financement des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur tout ou partie du territoire communautaire</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>C - COMPETENCES FACULTATIVES a) Adhésion au Pays des Vosges saônoises</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>C - COMPETENCES FACULTATIVES c) TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION * Création et gestion d'un site de présentation de la CC * Développement de la mise en réseaux des mairies, des écoles et des médiathèques * Mise à disposition de matériel et de moyens d'animation aux cybercentres labellisés par le PVS * Réalisation et gestion d'un SIG (système d'information géographique) * Soutien technique et financier au développement du haut débit sur le territoire communautaire</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>A - COMPETENCES OBLIGATOIRES a) AMENAGEMENT DE L'ESPACE * Réalisation et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage</i>
- Autres <i>C - COMPETENCES FACULTATIVES d) Appui aux communes membres dans le montage de dossiers administratifs et techniques e) Patrimoine * Soutien financier aux projets communaux dans le domaine du patrimoine architectural et naturel existant f) Communication * Création et mise en oeuvre de toute forme de support de communication interne et externe visant à promouvoir le territoire et les projets de la CC g) Espace projet * Dynamisation d'espaces-projets intercommunautaires : mutualisation de moyens techniques et financiers par le biais de conventions pour la réalisation d'études et / ou de projets en collaboration avec d'autres CC s'inscrivant dans une logique de cohérence territoriale</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VOSGES SAONOISES (257005330)	SM fermé	174
68	Syndicat mixte du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	359 892

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)